



Présentation Budget 2018-2019



12 juin 2018

Déroulement

- Faits saillants
- Cycle financier du conseil
- Effectifs
- Revenus
- Dépenses
- Financement de l'enfance en difficulté
- Paiement des subventions différées
- Budget équilibré
- Recommandation

Faits saillants

- Le budget de 266 M\$ répond aux exigences d'un budget équilibré et représente une hausse de 12,7M\$ (ou 5 %) par rapport à 2017-2018.
- Le budget comprend 15 615 élèves, une croissance de 770 élèves (ou 5,2%) de plus que 2017-2018.
- L'embauche de 98 employés supplémentaires est prévue afin de soutenir la croissance des élèves et mieux appuyer les écoles.
- L'ouverture d'une nouvelle école à Kingston dès septembre 2018 permettra de mieux desservir les communautés francophones de la région.
- Tous les programmes éducatifs du CEPEO sont maintenus pour 2018-2019.

Faits saillants

- Le budget reflète les conventions collectives négociées incluant un financement supplémentaire pour le maintien ou l'ajout de ressources selon la priorité locale.
- Des améliorations aux subventions de base par le ministère de l'éducation sont intégrées incluant la réduction de l'effectif moyen des classes de maternelle et jardin et la 4^e à la 8^e, un appui supplémentaire pour les élèves de 7^e et 8^e en vue de la réussite des études secondaires et un financement supplémentaire pour le soutien des équipes multidisciplinaires pour les élèves ayant des besoins particuliers.

Cycle financier du Conseil

PRÉVISION DES EFFECTIFS (novembre 2017)

- Approbation de la projection des effectifs à la réunion ordinaire du Conseil de novembre 2017;
- Soumission de la projection des effectifs au MEO en novembre 2017.

ETATS FINANCIERS (septembre à novembre 2019)

- Analyse et préparation des états financiers;
- Audit des états financiers par les vérificateurs externes;
- Soumission des états financiers au MEO le 15 novembre 2019;
- Présentation des états financiers au comité de vérification de novembre 2019.

PRÉPARATION DU BUDGET (janvier à mai 2018)

- Prévision des besoins de dotation;
- Analyse des années précédentes, consultation des intervenants et entrée du budget dans le système d'information sur le financement de l'éducation;
- Présentation du budget préliminaire et demandes budgétaires à la réunion ordinaire du Conseil de mai 2018;
- Présentation et approbation du budget à la réunion extraordinaire du Conseil de juin 2018;
- Soumission du budget au MEO le 30 juin 2018.

RAPPORTS PÉRIODIQUES (février à juin 2019)

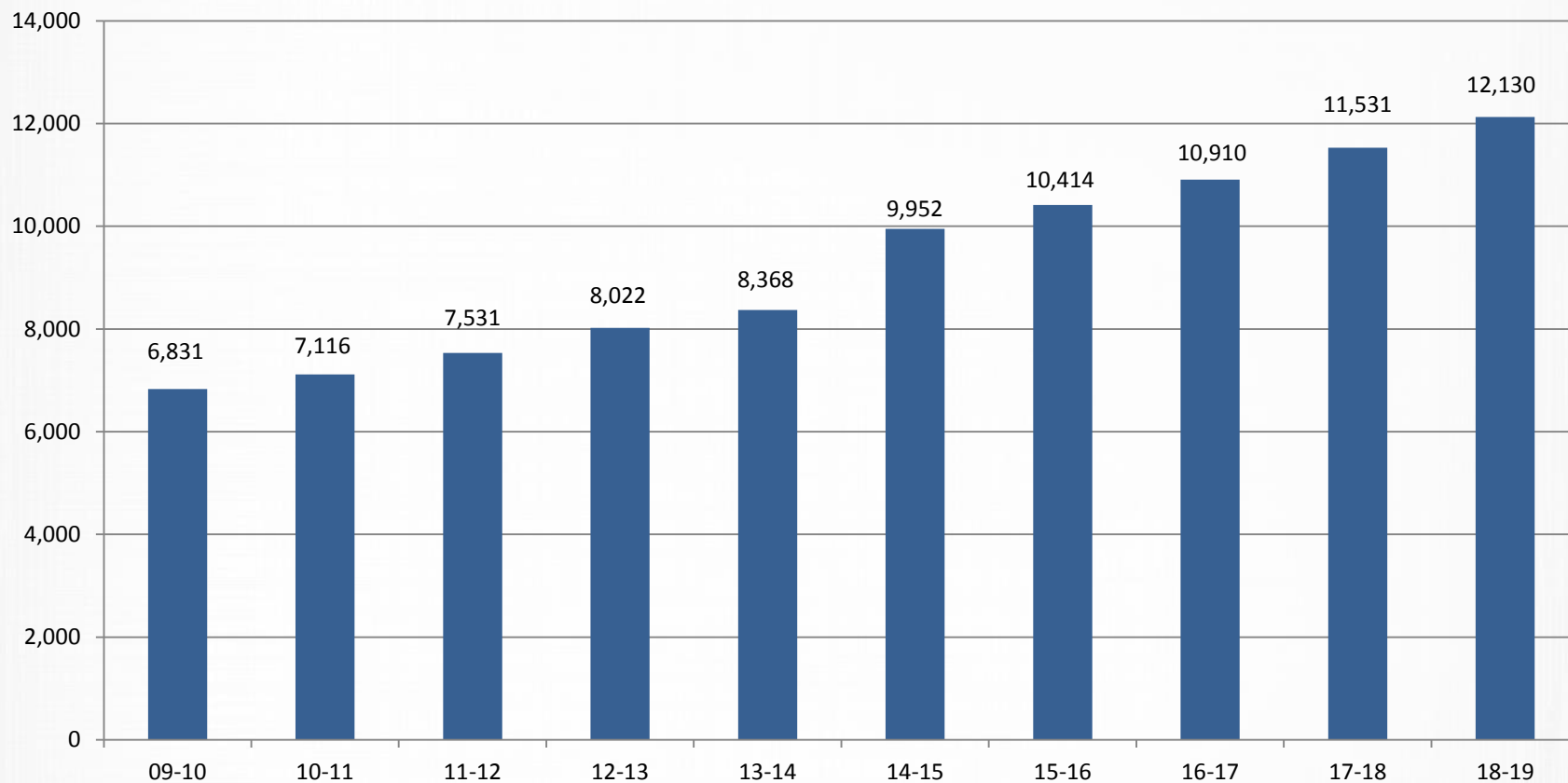
- Présentation de la situation financière en date du 31 janvier à la réunion ordinaire du Conseil de mars 2019;
- Présentation de la situation financière en date du 30 avril à la réunion ordinaire du Conseil de juin 2019.

PRÉVISIONS RÉVISÉES (novembre et décembre 2018)

- Analyse des effectifs au 31 octobre 2018;
- Ajustements au budget pour refléter les effectifs révisés;
- Soumission au MEO le 15 décembre 2018;
- Présentation à la réunion ordinaire du Conseil de janvier 2019.

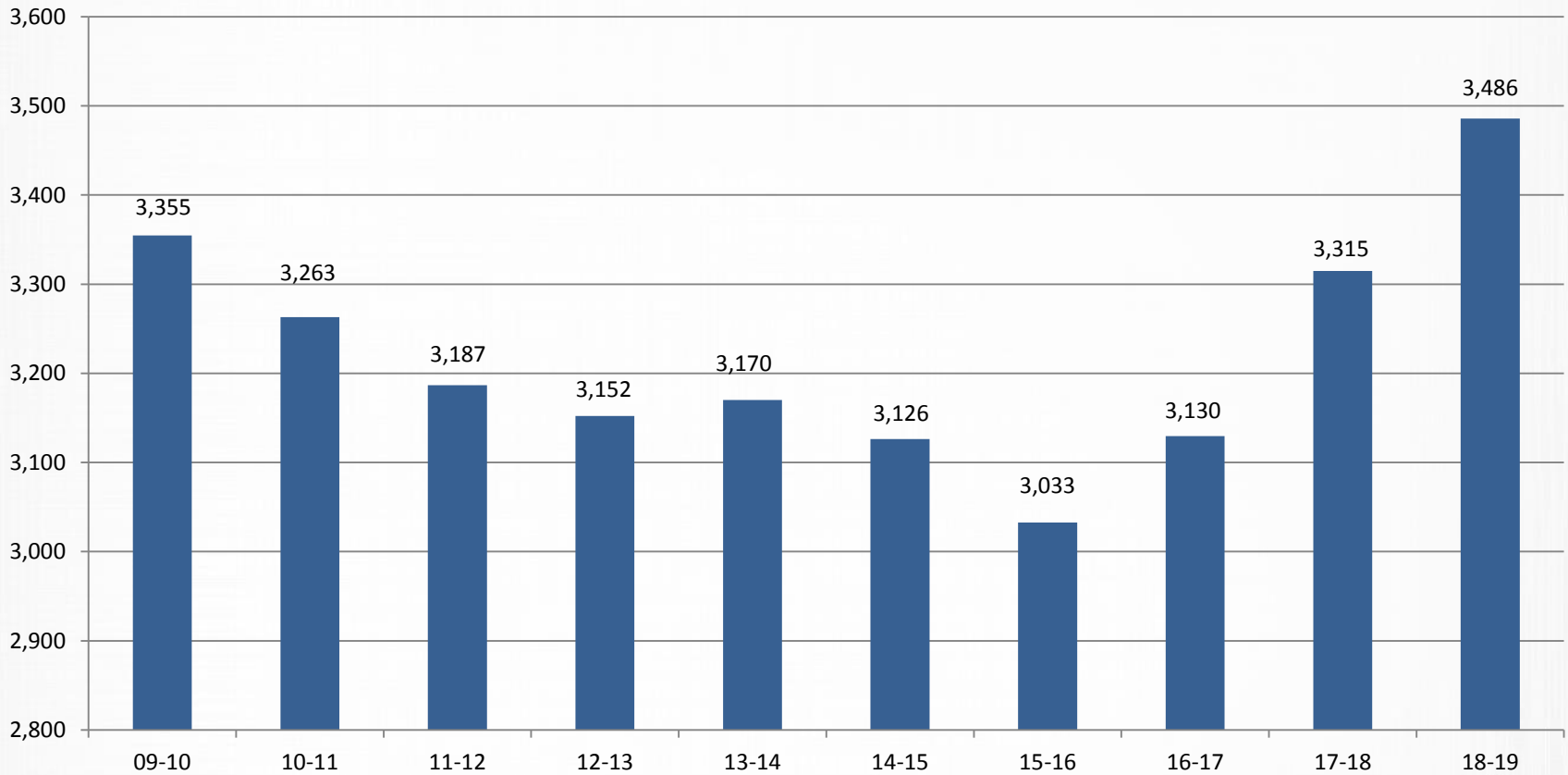
Effectifs

Palier élémentaire (EQM)



Effectifs

Palier secondaire (EQM)



Revenus

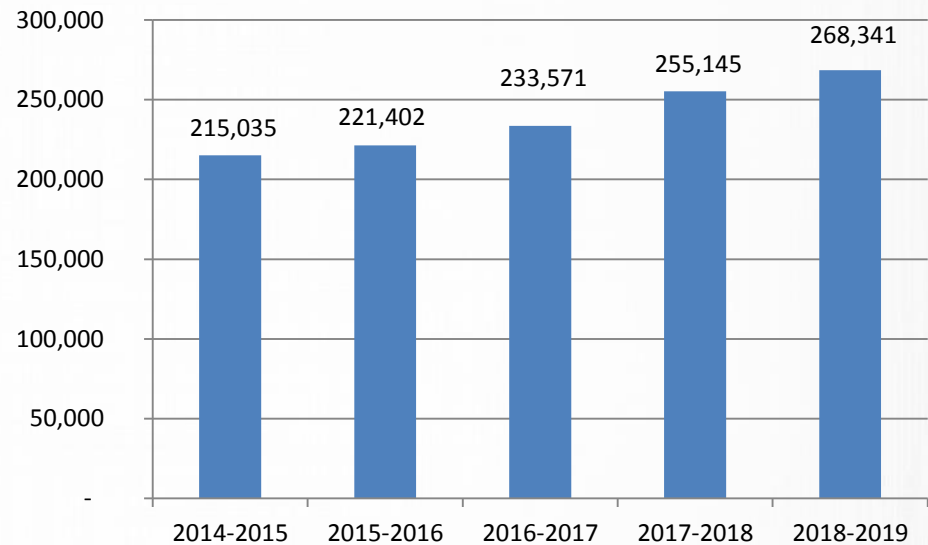
Le revenu total prévu pour 2018-2019 est **268 340 810 \$**.

Croissance des revenus de 25% depuis 2014-2015 par rapport à une croissance d'effectifs moyenne de 19%.

SOURCES DE CROISSANCE DES REVENUS

- Hausse des effectifs ;
- Hausse des points de repère par le MEO pour aider les conseils à gérer la hausse des coûts et harmoniser les conventions collectives incluant le financement des priorités locales en 17-18 et 18-19;
- Croissance des centres éducatifs de petite enfance.

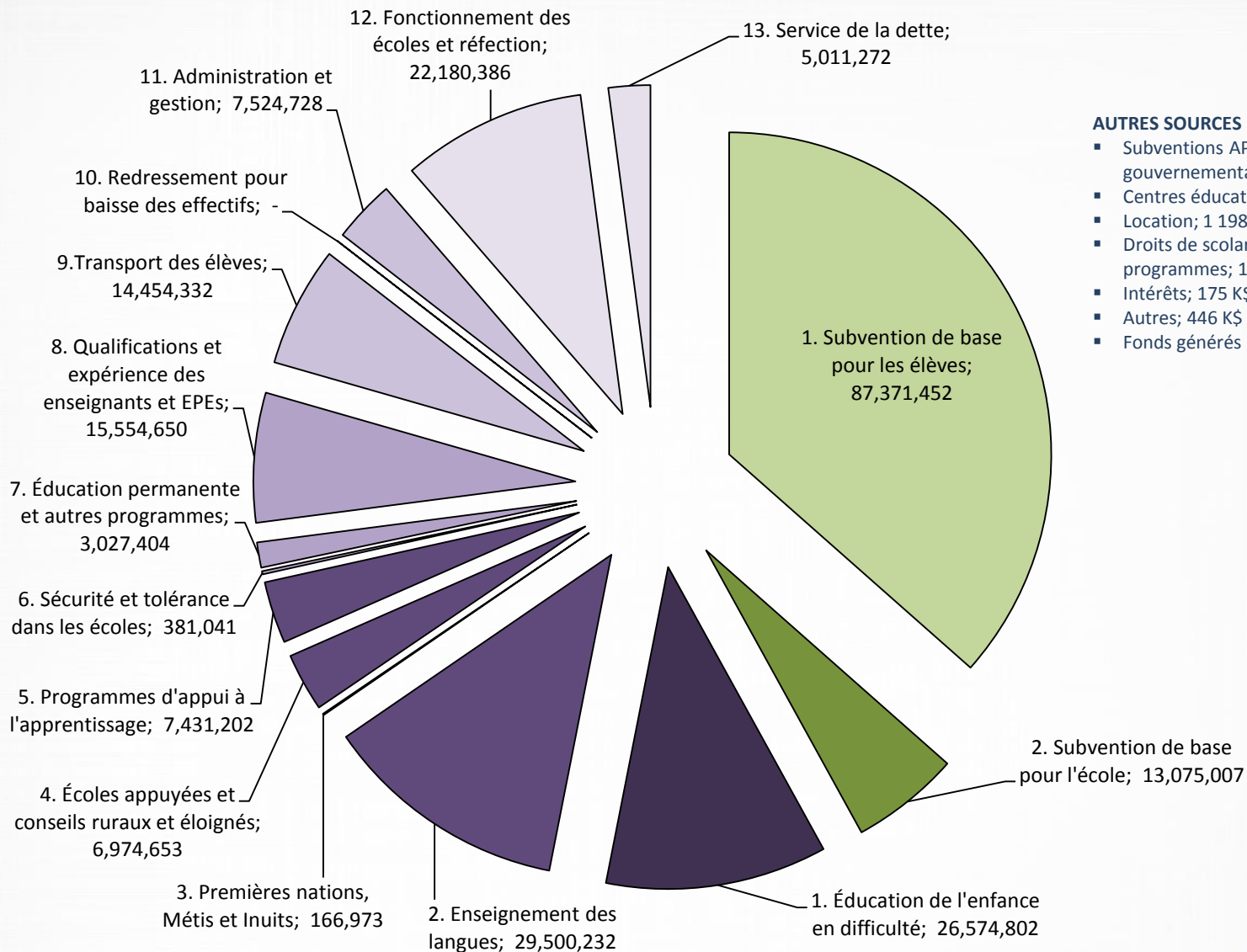
Revenus (en milliers)



Revenus

- Les SBE comprennent deux composantes principales, qui comptent chacune pour environ la moitié du financement :
 - **Deux subventions de base** couvrent les coûts de base communs à tous les élèves et à toutes les écoles, et correspondent à l'effectif multiplié par le coût par élève ainsi qu'aux coûts liés à l'administration de l'école.
 - **Treize subventions à des fins particulières** couvrent les besoins particuliers des élèves, des écoles et des conseils scolaires. Elles font en sorte que les SBE respectent les exigences d'équité et de justice en tenant compte de facteurs comme le profil démographique des conseils, la situation géographique de chaque école, le taux d'utilisation de certains programmes et les besoins spéciaux en équipement de certains élèves.

Revenus



AUTRES SOURCES DE REVENUS:

- Subventions APE et autres financement gouvernementaux; 8 495 K\$
- Centres éducatifs; 4 161 K\$
- Location; 1 198 K\$
- Droits de scolarité et frais de programmes; 1 167 K\$
- Intérêts; 175 K\$
- Autres; 446 K\$
- Fonds générés par les écoles; 3 421 K\$

Revenus

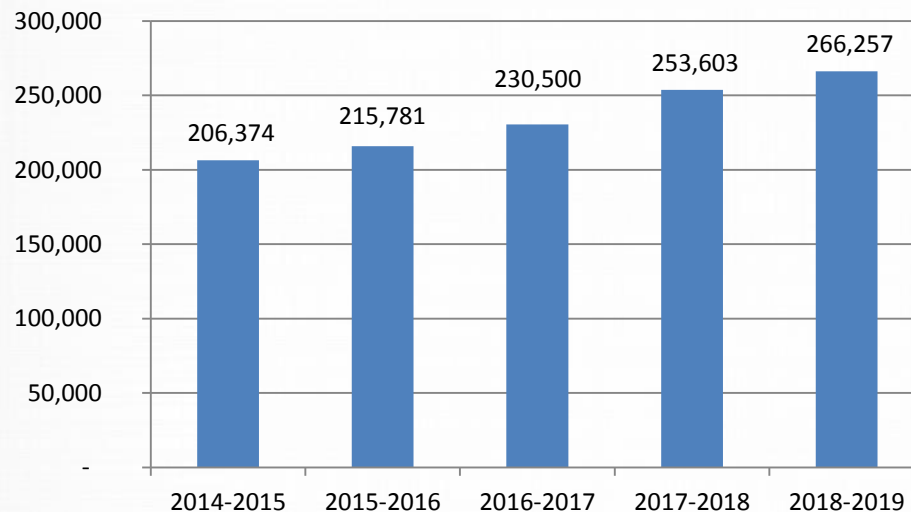
- La **subvention de base pour les élèves** fournit à chaque conseil la même allocation par élève. Les allocations pour 2018-2019 sont les suivants :
 - Cycle préparatoire (maternelle et jardin d'enfants) = 6 353 \$ par élève.
 - Cycle primaire (1^{re} à 3^e année) = 5 719 \$ par élève.
 - Cycles moyen et intermédiaire (4^e à 8^e année) = 4 872 \$ par élève.
 - Allocation supplémentaire pour la 7^e et 8^e = 219 \$ par élève.
 - Cycle secondaire (9^e à 12^e année) = 5 955 \$ par élève.
- Cependant, en raison des subventions de base pour les élèves et des subventions à des fins particulières, le financement par élève varie d'un conseil scolaire à l'autre. Le montant moyen par élève s'élève à 13 442 \$ au niveau du CEPEO pour 2018-2019.

Dépenses

La dépense totale prévue pour 2018-2019 est **266 256 670 \$**.

Croissance des dépenses de 29% depuis 2014-2015 par rapport à une croissance des revenus de 25%.

Dépenses (en milliers)



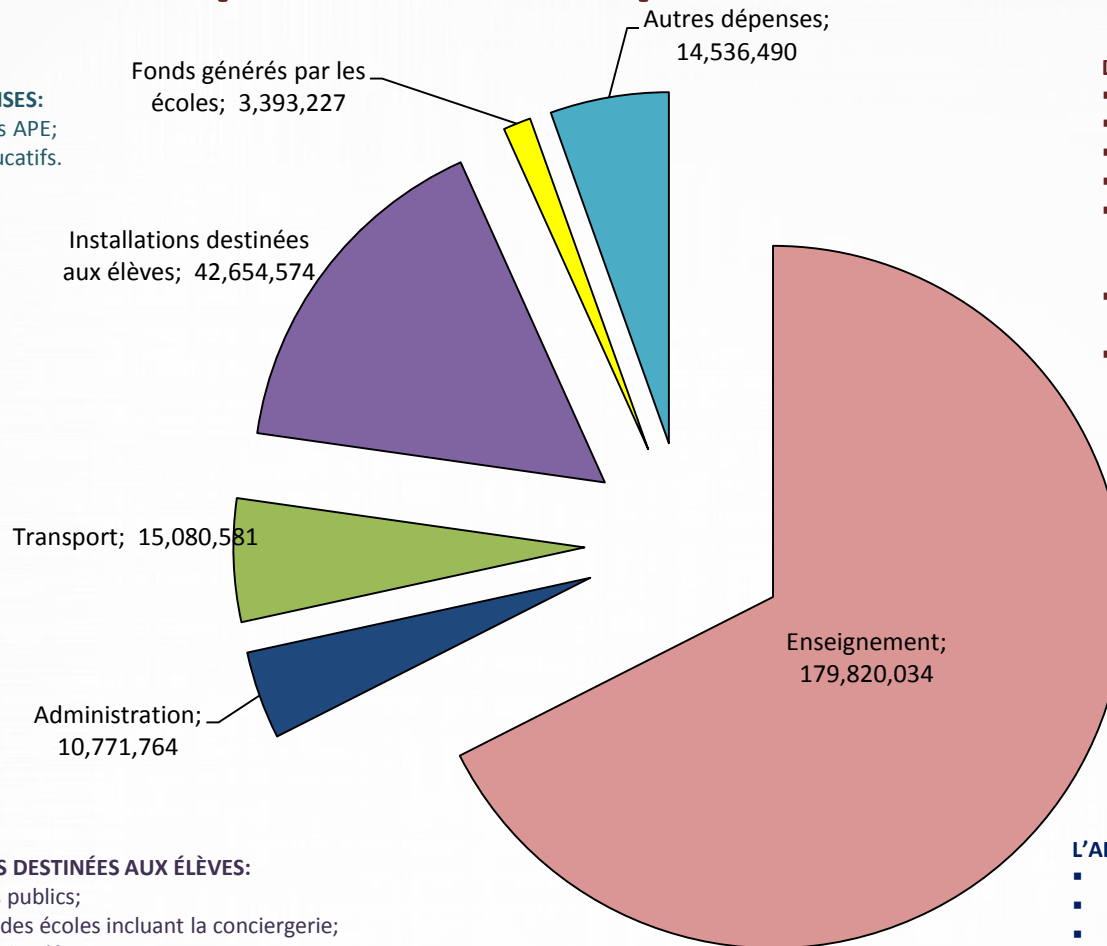
SOURCES D'AUGMENTATION DES DÉPENSES

- Ajout de 337 (ou 19%) postes depuis 2014-2015 en raison de la croissance des effectifs;
- Hausse des coûts opérationnels en lien avec la croissance des infrastructures, la hausse du coût de la vie et les conventions collectives;
- Croissance des centres éducatifs.

Dépenses opérationnelles

AUTRES DÉPENSES:

- Subventions APE;
- Centres éducatifs.



DÉPENSES D'ENSEIGNEMENT:

- Titulaires de classe;
- Aides-enseignants;
- Éducateurs de la petite enfance;
- Suppléance;
- Personnel de soutien aux élèves tel que travailleurs sociaux, psychologues, orthophonistes, etc.;
- Directions, directions adjointes, secrétaires et bibliotechniciens;
- Manuels, fournitures et ordinateurs en appui à l'enseignement.

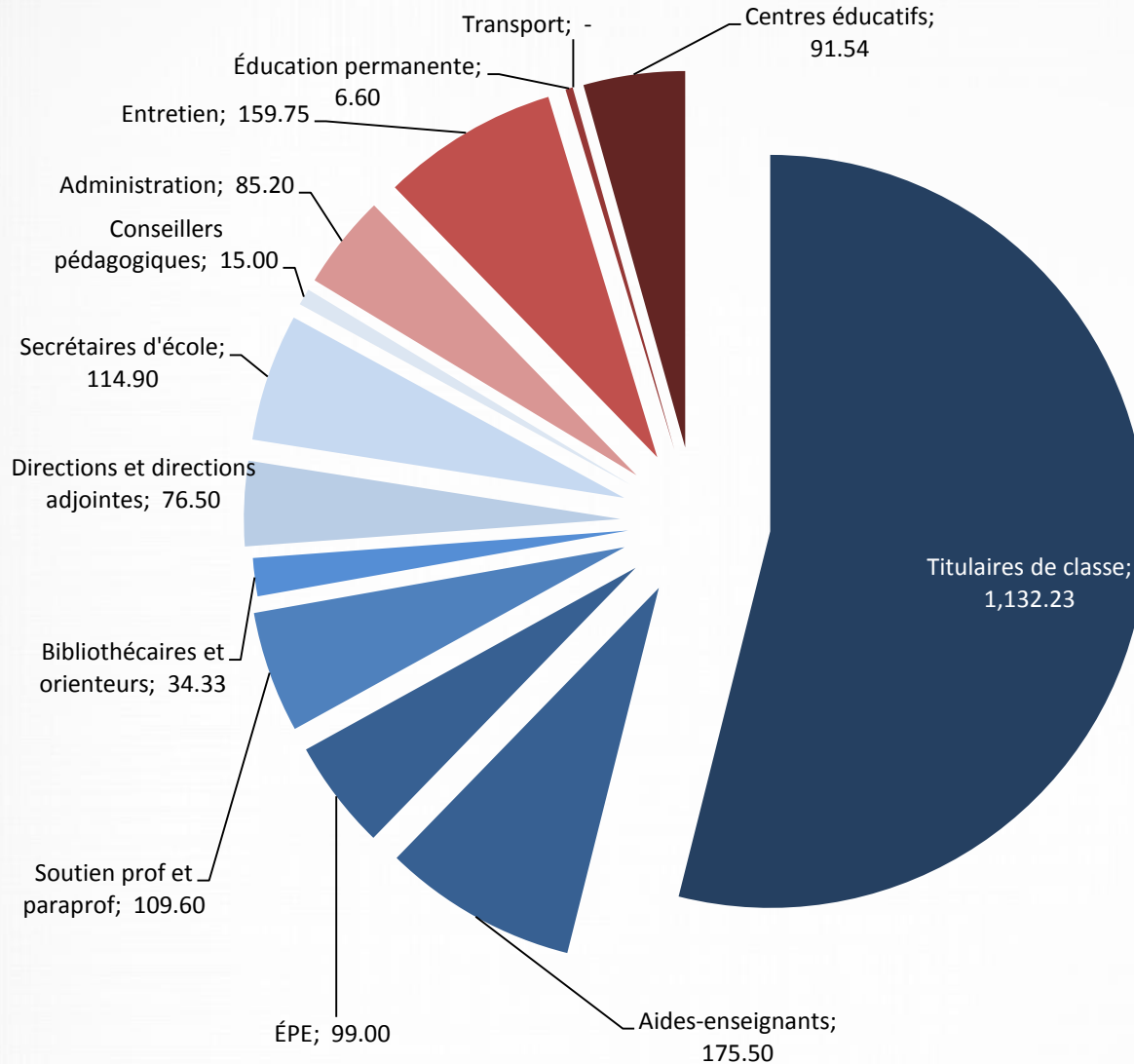
INSTALLATIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES:

- Les services publics;
- L'entretien des écoles incluant la conciergerie;
- Les travaux de réfections;
- Le coût d'amortissement pour le parc immobilier du Conseil.

L'ADMINISTRATION:

- Les conseillers scolaires;
- La haute gestion;
- Le service des finances et approvisionnement;
- Le service des ressources humaines et paie;
- La gestion de la technologie.

Dotation du personnel



AJOUT DE POSTES DU À LA CROISSANCE ET LE FINANCEMENT DES PRIORITÉS LOCALES:

- Titulaires de classe; 36,25
- Aides-enseignants; 10
- Éducateurs de petite enfance; 4
- Aides-orthophonistes; 5
- Spécialistes en analyse comportementale; 1
- Directions et directions adjointes; 4,5
- Secrétaires et gestionnaires d'école; 4,5
- Agent d'assiduité; 0,5
- Bibliotechniciens; 1
- Concierges; 9.75
- Animateurs culturels; 5
- Centres éducatifs; 7,16
- Soutien administratif; 9,55

Dépenses en immobilisations

- Les dépenses en immobilisations sont financées par :
 - **Les subventions pour les besoins élèves** : Le Conseil utilise les SBE pour faire l'achat d'équipement technologique et d'entretien, le mobilier et les travaux de réfection.
 - **Les redevances d'aménagement scolaires (RAS)** : Les régions d'Ottawa et de Prescott-Russell financent l'achat de terrains pour les conseils scolaires par l'entremise de RAS.
 - **Les programmes de financement des immobilisations** : Le MEO offre des programmes de financement pour les projets d'immobilisations importants tel que :
 - Le programme d'immobilisations prioritaires (agrandissements d'écoles et rénovations majeures);
 - Le programme de financement des immobilisations pour le regroupement scolaire (fusion d'écoles et rajustement des immobilisations du Conseil);
 - L'allocation pour l'amélioration de l'état des écoles (AÉÉ) (besoins en réfection);
 - Les carrefours communautaires;
 - La réduction des gaz à effet de serre (FRGES);
 - Le programme pour l'enfance et la famille;

Dépenses en immobilisations

IMMOBILISATIONS PRIORITAIRES (financement total)

- Rivière Rideau; 15 269 627 \$
- De La Salle; 6 834 267 \$
- Barrhaven; 19 847 053 \$
- Kingston; 17 055 412 \$
- Nouvel Horizon; 2 773 819 \$

REDEVANCES D'AMÉNAGEMENT SCOLAIRES (budget 2018-2019)

- Mer Bleue; 5 500 030 \$
- Gladstone; 1 566 500 \$
- Russell; 2 226 000 \$
- Rockcliffe; 2 827 000 \$

AUTRES PROGRAMMES DE FINANCEMENT EN IMMOBILISATIONS (budget 2018-2019)

- AÉÉ; 5 986 08 \$
- Enfance et la famille; 3 928 748 \$
- FRGES; 422 450 \$

SBE (budget 2018-2019)

- Travaux de réfections; 2 782 428 \$
- Équipement technologique; 1 786 675 \$
- Mobilier et équipement; 440 000 \$
- Éducation en milieu rural et dans le Nord; 373 740 \$

Le budget en immobilisation pour 2018-2019 est 39 447 836 \$

Financement de l'enfance en difficulté

(élèves ayant des besoins particuliers)

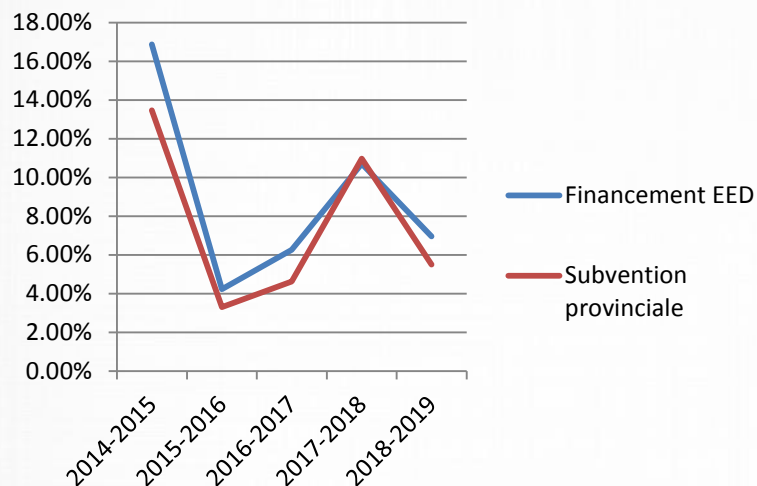
Le CEPEO a vu une croissance importante du financement de l'éducation de l'enfance en difficulté depuis 2014-2015.

- Modification de la formule de financement en 2014-2015 qui a eu un impact favorable pour le conseil. La modification de la formule a été échelonnée sur quatre années entre 2014-2015 et 2017-2018.
- Le financement des priorités locales pour 2017-2018 et 2018-2019 donnant un appui supplémentaire au-delà de l'enveloppe de l'enfance en difficulté.
- Le financement pour la mise sur pied d'une équipe multidisciplinaire en 2018-2019 ajouté à l'enveloppe de l'enfance en difficulté.
- Des subventions pour les autres programmes d'enseignement (APE) qui permettent l'embauche d'appui supplémentaire pour l'éducation de l'enfance en difficulté.

Un financement complémentaire pour la santé mentale a été ajouté au SBEs en 2015-2016. En 2018-2019 une subvention APE a été accordée pour appuyer le dossier de la santé mentale.

L'impact de ces changements a pour effet que, malgré les besoins grandissants pour l'enfance en difficulté et la santé mentale, la contribution du conseil a diminué au fil des années de 1 069 146 \$ en 2014-2015 à 171 921 \$ en 2018-2019.

Financement de l'enfance en difficulté (élèves ayant des besoins particuliers)

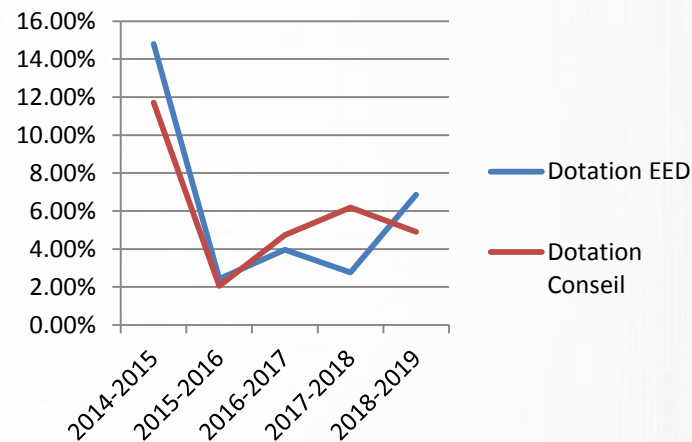


FINANCEMENT EED VERSUS LA SUBVENTION PROVINCIALE DU CONSEIL:

- L'enveloppe EED a eu une croissance de 53% depuis 2013-2014.
- La subvention provinciale du conseil a eu une croissance de 44% depuis 2013-2014.

DOTATION EED VERSUS DOTATION TOTAL DU CONSEIL:

- La dotation pour l'enveloppe EED a eu une croissance de 34% depuis 2013-2014.
- La dotation total du conseil a eu une croissance de 33% depuis 2013-2014.



Financement de l'enfance en difficulté

(élèves ayant des besoins particuliers)

Les besoins pour l'enfance en difficulté et la santé mentale sont grandissants. La dotation pour l'enveloppe de l'enfance en difficulté représente environ 15% de la dotation totale du CEPEO.

Compte tenu des besoins grandissants, le ministère de l'Éducation fournit des subventions complémentaires comme les priorités locales et les autres programmes d'enseignements qui permettent au conseil de pallier aux besoins.

Dotation affectée à l'enfance en difficulté et la santé mentale pour 2018-2019

Groupes	Éducation de l'enfance en difficulté				Santé mentale			Grand total
	SBEs	Priorités locales	APEs	Total	SBEs	APEs	Total	
Enseignants	109	10	5	124			-	124
Techniciens en éducation spécialisée	165	5		170	3		3	173
Travailleurs sociaux	15			15	2		2	17
Orthophonistes	8	1		9			-	9
Aides-orthophonistes	5			5			-	5
Psychologues	4			4			-	4
Spécialistes en analyste comportementale	2			2			-	2
Administration	3			3	1		1	4
TOTAL	311	16	5	332	1	5	6	338



Paieement des subventions différées

A compter du 1^{er} septembre 2018 le Ministère met en œuvre une stratégie de gestion de la trésorerie afin de réduire les coûts d'emprunt de la province. Selon cette stratégie, les flux de trésorerie mensuels d'un conseil seront déterminés d'après ses besoins de trésorerie. Ceci n'affecte pas le financement versé aux conseils.

Le calcul se fait à l'aide d'une échelle progressive reposant sur « l'excédent accumulé et le solde des revenus reportés ajustés ».

Le montant du paiement des subventions différées pour le CEPEO à compter du 1^{er} septembre sera de **6 225 006\$**. Ce montant sera mis à jour annuellement en fonction de la soumission la plus récente des états financiers.

Solde Redressé des Surplus Accumulés et des Revenus Reportés (SARR)		Noms de cellules	
1.0	Total de l'excédent (déficit) accumulé et les revenus reportés2016-2017 États Financiers, Tab. 5, poste 5, Col. 4 + Tab. 5.1, poste 3, Col. 7	SC05_00530C + SC05100304C	70,944,410
Moins:			
1.1	L'excédent (déficit) acc. - non disponible aux fins de conformité2016-17 Financial Statement, Sch. 5, item 4.9, Col. 4	SC05_00528C	31,802,066
1.2	L'excédent (déficit) acc. - Projets d'immobilisations engagés2016-2017 États Financiers, Tab. 5, poste 2.8.2, Col. 4	SC05_01393C	21,191,479
1.3	L'excédent (déficit) acc. - Intérêts gagnés du fonds d'amort. Engagé2016-2017 États Financiers, Tab. 5, poste 2.8.1, Col. 4	SC05_01415C	-
1.4	Revenus reportés - Autres subventions provinciales -Fonctionnement2016-2017 États Financiers, Tab. 5, poste 1.34, Col. 7	SC05100144C	136,300
1.5	Revenus reportés - Autres subventions provinciales -Immobilisations2016-2017 États Financiers, Tab. 5, poste 2.37, Col. 7	SC05100294C	160,000
1.6	Droits de scolarité à recevoir (Premières nations)2016-2017 États Financiers, Tab. 7, poste 1.3.6, Col. 1	SC07_00105C	-
1.7	Investissements à long terme (Note 1)2016-2017 États Financiers, Tab. 7, poste 1.4, Col. 1	SC07_00008C	-
1.10	Solde redressé des surplus accumulés et des revenus reportés (SARR)poste 1.0 moins poste 1.1 to 1.7		17,654,565

Allocation de Fonctionnement			
2.0	Allocation de fonctionnement globale pour 2016-2017 États Financiers2016-2017 États Financiers, Sec. 1A, poste 1.17	SE01_00106C	197,493,842
Solde de SARR en % d'alloc. de Fonctionnement			
3.0	Solde de SARR en % d'alloc. de fonctionnement(poste 1.10 / poste 2.0)		8.94%

Calcul du Paiement des Subventions Différées					
	Allocation de Fonctionnement	%	Assujettie à un Paiement de Subventions Différées	Paiement Différé de la Subvention	
	(A)	(B)	(C)	(D)=AxBxC	
4.0	Jusqu'à 5 %	197,493,842	5.00%	0%	
4.1	De 5,01 % à 10 %	197,493,842	3.94%	80%	6,225,006
4.2	Plus de 10 %	197,493,842	0.00%	100%	-
4.3	Le Paiement des Subventions Différées avant l'ajustement du Ministère(poste 4.0 + 4.1 + 4.2)			6,225,006	

Budget équilibré

- Les conseils scolaires sont tenus d'établir des budgets équilibrés.
 - Selon l'article 231 de la *Loi sur l'éducation*, lors de la préparation et de l'adoption des prévisions pour l'exercice, **les conseils scolaires doivent veiller à ce que les dépenses ne dépassent pas les revenus.**
- La *Loi sur l'éducation* renferme des dispositions qui autorisent un déficit d'exercice représentant jusqu'à **1 % des recettes de fonctionnement** du conseil scolaire, à condition que ce déficit n'excède pas l'excédent accumulé par le conseil scolaire lors de l'exercice précédent.
- Les conseils scolaires peuvent demander une exemption au Ministère pour se soustraire aux exigences ci-dessus. Si leur demande est approuvée et fait partie d'un plan de redressement financier, ils pourront accumuler un déficit d'exercice supérieur au montant déterminé ci-dessus.

Budget équilibré

	Budget révisé 2017-2018	Budget 2018-2019	Écart	
			\$	%
Revenus				
Subventions provinciales	233,335,918	246,178,969	12,843,051	5.5%
Autres revenus	21,809,411	22,161,844	352,433	1.6%
Total des revenus	255,145,329	268,340,813	13,195,484	5.2%
Dépenses				
Enseignement	170,730,670	179,820,034	9,089,364	5.3%
Autres coûts de fonctionnement	66,255,441	68,506,919	2,251,478	3.4%
Autres dépenses	16,616,393	17,929,717	1,313,324	7.9%
Total des dépenses	253,602,504	266,256,670	12,654,166	5.0%
Excédent/(déficit) annuel	1,542,825	2,084,143	541,318	35.1%
Fonds générés par les écoles	(27,728)	(27,729)	(1)	0.0%
Aug/(dim) du passif non financé	(479,206)	(479,206)	-	0.0%
Revenus pour les terrains	(3,100,000)	(3,100,000)	-	0.0%
Excédent/(déficit) aux fins de conformité	(2,064,109)	(1,522,792)	541,317	-26.2%
Affectations internes	2,394,680	1,593,575	(801,105)	-33.5%
Excédent/(Déficit) de fonctionnement	330,571	70,783	(259,788)	100.0%

Le déficit d'exercice autorisé aux fins de conformité représentant 1 % des recettes de fonctionnement du conseil scolaire pour 2018-2019 est **2 314 112 \$**.

Recommandation

QUE soit approuvé le budget équilibré 2018-2019 au montant de 266 256 670 \$.